

affaires municipales

Ville d'Arthabaska

Appui à la commission scolaire

A sa séance d'ajournement de septembre, le conseil municipal d'Arthabaska s'est enfin décidé à donner son appui à la commission scolaire de Victoriaville pour ses démarches en vue de l'obtention d'un représentant de plus à l'exécutif de la régionale des Bois-Francis.

A nouveau à l'étude

Les soumissions pour l'huile à chauffage, l'huile diesel et la gazoline sans plomb ont de nouveau été reportées pour étude.

Terrain

Récupération des Bois-Francis a formulé une demande pour l'achat d'un terrain dans le parc industriel. La demande a été rétirée à la commission d'urbanisme.

Chemins d'hiver

Saint-Christophe a écrit pour obtenir un montant pour l'entretien d'une partie d'un chemin d'hiver (\$500), ce qui fut accepté.

Zone tampon

Des résidents des rues Verville, Garneau, Lapiere, Trottier, Ramsay, Ouellet, Gosselin et Lasanté ont formulé une demande pour un amendement au règlement de zonage en vue d'obtenir une zone tampon dans ce secteur. La commission d'urbanisme étudiera la demande.

Chemin de la croix

Quant à la demande pour des réparations au chemin de la croix, le conseil a décidé d'attendre un peu, du fait qu'on s'attend à des réponses concrètes de certains ministères, prochainement.

Trottoir

La pâtisserie Saint-Hubert a formulé une demande pour refaire le trottoir face à cet établissement. Le tout a été reporté à l'an prochain du fait que ce n'était pas prévu au budget.

Le Cris

Une demande du Centre de relèvement et d'information sociale a également été reportée au budget 1980. Arthabaska avait accordé \$1.000 au CRIS, cette année.

Avocat

C'est Me Claude Aubert qui représentera le policier municipal Thibodeau à la Commission de police dans l'affaire Bernard Betty-Policier Thibodeau.

Princeville

Prévention des incendies

Les recommandations faites par Guillemette et Leclerc courtiers en assurance, sont prises en considération par les édiles de Princeville. Ces recommandations touchent l'addition d'appareils et des modifications pour une meilleure prévention des incendies, en plus d'une "couverture" supplémentaire pour certains actifs municipaux. Ces décisions sont prises à la suite d'un rapport soumis par des spécialistes qui ont fait une vérification sur le plan de la protection générale.

Office municipal d'habitation

Me Hervé Boudreau, maire de la ville de Princeville, et les conseillers ont approuvé le transfert d'un montant de \$5.726 à l'Office municipal d'habitation; cette somme représente le pourcentage à être payé par la ville, pour 1979, sur le déficit des opérations de l'année en cours pour le HLM. Par contre, la ville de Princeville retirera des cette année environ \$12.000 pour les taxes et services municipaux fournis à cet établissement où 30 logements sont occupés par des personnes âgées ou handicapées à revenus modiques.

La police

Le contrat de services est renouvelé avec M. Jacques Ricard, directeur de la police de Princeville; une augmentation, rétroactive au 1er juillet, lui est consentie sur ce contrat qui prendra fin le 31 décembre. On sait qu'une entente est conclue, et depuis un certain temps, avec la Fraternité des policiers pour le contrat de travail de 1979.

Plessisville

Bonnes assurances

Une "couverture" adéquate, par les assurances, est maintenant chose faite, pour 1979-80, à la ville de Plessisville. M. Jean-Marie Fortier, maire, et les conseillers ont choisi la soumission présentée par la firme "Jean-Guy Gingras inc." comme étant la plus avantageuse de celles reçues pour un tel service. Il en coûtera \$26.921 pour les prochains 12 mois, selon le prix demandé par les soumissionnaires.

Engagement d'un dessinateur

Un dessinateur à temps partiel travaillera avec l'équipe technique de la ville de Plessisville durant une certaine période, à la suite d'une décision prise à cet effet par les édiles. Ce spécialiste est engagé pour un maximum de 400 heures à un taux horaire déterminé entre les parties.

La salle de quilles

La ville de Plessisville a fait part qu'elle n'était plus intéressée à voir aux opérations de la salle de quilles du centre des loisirs. Une invitation a donc été faite aux intéressés à agir comme concessionnaires pour le futur site de ce service de loisirs. Le conseil municipal est prêt à signer une entente et à aider tout successeur éventuel pour les opérations futures de la salle de quilles. Les contribuables intéressés ont jusqu'au 1er octobre pour faire des offres en rapport avec la concession concernée. Cette salle de quilles est ce qui reste d'utilisable du centre des loisirs qui a été presque totalement détruit par un incendie il y a quelques mois; des mesures sont actuellement prises pour la reconstruction de la bâtisse.

La construction

Le premier magistrat de la ville de Plessisville, M. Jean-Marie Fortier, et les conseillers ont reçu une recommandation de la part de l'inspecteur municipal en bâtiment, M. Paul Yergeau. Cette recommandation fait suite à un rapport accompagné de la liste de constructions jugées "dérogatoires au règlement municipal sur le zonage, l'urbanisme et la construction. M. Yergeau demande que soit imprimé sur les formulaires de permis le texte de l'article 153 du règlement. Cet article oblige les détenteurs de permis à fournir un certificat de localisation de la construction projetée sur un terrain donné. Un tel texte devrait également être remis aux entrepreneurs et autres personnes touchées par le domaine de la construction à Plessisville, souligne l'inspecteur en bâtiment.

Importante réunion des stomisés de l'Estrie

par Roger LEVASSEUR

ARTHABASKA — Une réunion générale de l'Association des stomisés de l'Estrie aura lieu à l'ancien pavillon des infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 29 septembre de 10 à 16h. Les stomisés sont un groupe de personnes ayant subi une opération chirurgicale qui rend possible l'évacuation des déchets du corps humain par une ouverture dans l'abdomen, à l'aide d'une prothèse ou d'un sac collecteur.

Plusieurs d'entre eux aiment se réunir pour discuter des problèmes particuliers qu'ils rencontrent, pour ap-

prendre les différents trucs de chacun, voir les nouveaux produits et appareils sur le marché, et aussi pour offrir leurs services lorsqu'ils sont invités à le faire, pour visiter d'autres patients avant ou après l'opération.

Habituellement la personne ayant besoin d'une telle chirurgie ne règle pas tous ses problèmes du même coup. Souvent le traumatisme causé par ce nouvel état est très important et demande un effort d'ajustement psychologique très considérable de la part d'un patient. Un tel effort est aussi nécessaire pour arriver à reprendre une vie tout à fait normale.

C'est le rôle que l'Association des stomisés de l'Estrie tente d'assumer au moyen d'un comité de visiteurs, d'un bulletin publié trimestriellement et par un contact direct lors des réunions générales alors que les professionnels de la santé, les manufacturiers et distributeurs d'appareils et de produits pour stomisés apportent toujours leur collaboration et vont informer sur des sujets importants pour les stomisés.

A l'occasion de cette rencontre, le comité d'accueil espère recevoir plusieurs stomisés de la région accompagnés des membres de leurs familles ou d'amis

ainsi que les personnes intéressées, comme les médecins, chirurgiens, pharmaciens, le personnel infirmier de l'hôpital et des soins à domicile, sans oublier les membres des services administratifs de l'hôpital qui ont coopéré à l'organisation de la rencontre.

Comme il n'existe pas de liste de patients stomisés aux associations du genre de celle de l'Estrie, à cause du secret professionnel, les stomisés doivent être contactés par les médias d'information. Ainsi, en lisant ces lignes, si vous connaissez des personnes stomisées, rendez-leur service en leur faisant part de ce message.

Le ministre Morin devra le retirer

Un tout petit paragraphe qui modifie l'esprit de l'entente

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — Lors d'une conférence de presse donnée par le président des enseignants des Bois-Francis, pour tracer le bilan des négociations, M. Serge Lévesque en a profité pour faire le point sur la négociation des enseignants au niveau local.

"Comme nous l'avions annoncé publiquement au cours de l'été, il y a eu une entente entre les parties de niveau provincial sur les matières à être négociées localement, et ce le 29 juin dernier", de rappeler le président Lévesque qui continua: "Ainsi, il n'y avait plus d'obstacle à une reprise des négociations locales. On se souviendra que ces négociations avaient été interrompues en mai dernier parce que les affectations, les mutations et les réaffectations des enseignants n'étaient plus des matières à être négociées localement en vertu d'un décret du ministre de

l'Éducation, Jacques-Yvan Morin.

Pour ramener à la négociation locale, les représentants des enseignants des Bois-Francis s'étaient retirés de la table afin de faire pression sur le ministre Morin. Or, de poursuivre Serge Lévesque, le 11 juillet, alors que tout le monde était en vacances, le ministre de l'Éducation émettait un nouvel arrêté en conseil pour donner suite à l'entente intervenue à la table, le 29 juin. Mais surprise, cet arrêté en conseil ne prenait pas parfaitement l'entente. Le ministre Morin n'avait pu éviter la tentation d'y inclure un tout petit paragraphe de son cru. Ces quelques lignes en question avaient pour effet de modifier l'esprit de l'entente".

Le président Lévesque a poursuivi en disant que, devant ce geste inqualifiable du ministre de l'Éducation, qui se refusait en quelque

sorte d'honorer la signature de son représentant à la table de négociation, les présidents de syndicats d'enseignants du Québec n'avaient d'autre choix que de retarder la reprise des négociations locales jusqu'à ce que le ministre Morin retire de son arrêté en conseil, tout ce qui n'était pas conforme à l'entente.

"Néanmoins, de conclure Serge Lévesque, nous allons consulter nos membres sur les matières qui sont revenues à la négociation locale et nous évaluerons, par la suite, l'opportunité de retourner à la table, en espérant, que d'ici là, le ministre aura "corrigé" son arrêté en conseil".

Enfin, mentionnons que le président des enseignants des Bois-Francis a rendu public un document de 16 pages qui traite le bilan, au 7 septembre, des négociations, pour les enseignants, M. Lévesque a précisé que le docu-

ment a été expédié à chaque membre et qu'il sera analysé lors d'assemblées générales qui se tiendront à Warwick, Victoriaville, Plessisville et Princeville, entre le 17 et le 21 septembre.



(Photo J. Côté) Serge Lévesque, président de l'association des enseignants des Bois-Francis.

Lors de l'assemblée de l'Association péquiste de Richelieu

Le député Martel prêche la souveraineté-association

SOREL (LB) — Le gouvernement péquiste a été très actif dans le comté de Richelieu dans le domaine économique. C'est ce qu'a déclaré le député du comté, M. Maurice Martel, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association péquiste de Richelieu tenue à l'école Laplume à Tracy et à laquelle une centaine de militants participaient.

M. Martel a rappelé que la première phase du gouvernement du Parti québécois, depuis novembre 1976, a été

celle d'être un bon gouvernement. Le PQ a fait un investissement massif dans le chantier de Marine industrie limitée, qui a permis de conserver quelque 3000 emplois dans la région. Il y a eu l'intervention de près d'un million de dollars dans l'Acier Sorel (ex-Fonderies de Sorel) dont le député espère l'ouverture dans les semaines à venir.

M. Martel a également indiqué que son gouvernement financera des constructions gouvernementales

dans Richelieu, pour 1979-80, pour un montant de \$14 millions en logements pour personnes âgées. En 1980, les familles à faible revenu de la ville de Sorel auront des loyers à prix modiques. Il s'agit du projet de 40 logements pour familles à faible revenu.

M. Martel a également mentionné la construction du Cégep qui devrait commencer en novembre.

Quant à la deuxième phase du mandat du Parti québécois, c'est celle de la consultation de la population sur son avenir soit le référendum. "Nous avons demandé à nos militants d'être vigilants et de diffuser les thèmes de cette souveraineté-association", a dit M. Martel.

Le député de Richelieu déplore le fait que ceux qui s'opposent à la souveraineté-association ne présentent pas de solution de rechange, même s'ils ont constaté, durant des décennies, que la Confédération canadienne ne correspond pas et ne correspondra pas aux besoins des Québécois. Sans même connaître la question référendaire, le chef de l'opposition M. Claude Ryan dit à

ses troupes de dire non.

Le président sortant de l'association du Parti québécois de Richelieu, M. Gilles Lemyre, qui n'a pas demandé de renouvellement de mandat après avoir dirigé l'association pendant trois ans, a insisté dans son message sur l'importance pour les militants et sympathisants à s'engager activement dans la bataille référendaire, qui est l'occasion unique pour les Québécois, de décider de leur avenir collectif.

Les membres de l'association du Parti québécois de Richelieu ont élu à la présidence M. Marcel Langevin, qui succède ainsi à M. Gilles Lemyre. M. Langevin est le président-fondateur de l'Association péquiste du comté et ex-président du Conseil central de la CSN de Sorel.

M. Germain Lavallée a été élu vice-président, Mlle Hélène Tremblay, secrétaire et M. Conrad Bourassa, trésorier. Les cinq conseillers sont MM. Robert Dumont, Jean-Guy Legault, Bernard Lepage, Pierre Halmal et Serge Lachapelle. Ce dernier fut candidat du Parti québécois dans Richelieu en 1973.

Leur mandat prend fin

SOREL (LB) — Le maire de Sainte-Victoire-de-Sorel, M. Armand Pélouquin, de même que les cinq conseillers, encore en place terminent cette année leur mandat de quatre ans. Ces conseillers sont MM. Yvon Antaya, Florian Ethier, Gaétan Labbé, Léonard Lavallée et Raymond Lavallée. Il y a un siège vacant au conseil. Il s'agit de celui de

M. Yvan Morin, qui a donné sa démission, le 20 août dernier.

L'appel nominal aura lieu à Sainte-Victoire-de-Sorel le dimanche 28 octobre de midi à 14 h, et l'élection si nécessaire, le dimanche 4 novembre. Le président d'élection est M. Oscar Bardier, secrétaire municipal.

A Sorel

Le maire se représente

SOREL (LB) — Le maire sortant de la ville de Sorel, M. Marcel Gauthier, président directeur général de Marcel Gauthier automobile, vient d'annoncer qu'il demandera un renouvellement de mandat lors des élections municipales du 4 novembre.

Assermenté comme maire, le 13 juillet 1976 lors de la démission-surprise de Me Luc Poupart, M. Gauthier siège au conseil municipal depuis janvier 1967.

Avant son accession à la mairie, M. Gauthier a été conseiller du quartier Notre-

Dame-de-Sorel durant plus de neuf ans.

En annonçant sa candidature, M. Gauthier a déclaré que la disponibilité qu'il a constamment démontrée depuis plus de 12 ans "assure aux Sorelois une saine gestion de l'administration municipale".

M. Gauthier a ajouté: "Les élections du 4 novembre me permettront de dresser le bilan de mon administration comme maire depuis juillet 1976". Il se propose lors de l'appel nominal le 28 octobre, de proposer à ses concitoyens un programme réaliste en vue d'assurer le

développement harmonieux de Sorel. Il dévoilera, à cette occasion, son manifeste électoral. "Le maire de Sorel tient à présenter le bilan

Pour M. Paul-Eugène Cournoyer

Dernier mandat

SAINT-JOSEPH-DESOREL (LB) — Un conseiller de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel a décidé d'abandonner la politique municipale. Il s'agit de M. Paul-Eugène Cournoyer, qui ne demandera pas de renouvellement de mandat

de son administration; à partir des actes d'hier, les Sorelois seront à même d'envisager l'avenir", déclare M. Gauthier.

Pour M. Paul-Eugène Cournoyer

Dernier mandat

lors de l'élection du 4 novembre. Terminant aussi leur mandat de quatre ans, le maire, M. Olivier Gravel, et les conseillers Réjean Cournoyer, Etienne Dequise, Yvon Joly, Alphonse Richard et Paul-Emile Tellier.

dans nos régions

• Salaires à la MSJR

PLESSISVILLE (GAB) — Les responsables de la municipalité scolaire Jean-Rivard, réunis au centre administratif de Plessisville, ont approuvé la liste de paie pour 1979-80, concernant les principaux, les professionnels non enseignants ainsi que les enseignants. Les commissaires ont pris connaissance de rapports sur les réunions tenues par les présidents de commissions scolaires, les directeurs généraux ainsi que de documentation touchant l'état des négociations en cours. Le président de la MSJR, M. Martial Demers, et le directeur général, M. Rosaire-E. Gagnon, ont apporté des précisions sur les questions en cause.

• Zonage agricole

LAURIERVILLE (GAB) — L'asphaltage de la nouvelle rue Goulet est décidé par les édiles de Laurierville; une dépense pouvant aller jusqu'à \$15.000 est autorisée. D'autre part, le zonage agricole donné lieu à des études et examens de la part des membres du conseil municipal; le 23 octobre sera tenue l'assemblée publique pour prendre connaissance des opinions de résidents aura lieu au collège Sainte-Julie à 19h30.

• Aréna municipale

PLESSISVILLE (GAB) — Un horaire flexible est adopté pour les employés de l'aréna de Plessisville. D'autre part, les formulaires pour contrats de location de la glace ainsi que pour différents services ont reçu l'approbation des autorités municipales; les intéressés peuvent compléter les ententes pour la saison 1979-80.

• Travaux de voirie

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Le maire de Saint-Louis-de-Blandford, Mlle Aline Smith, et les conseillers ont convenu d'effectuer des travaux de voirie en profitant d'une subvention de \$3.000 du ministère des Transports du Québec. Les édiles ont décidé de fermer un chemin d'une longueur de 512 pieds, voie qui desservait l'ancien pont, sur la rivière Bécancour, près du village. Toujours au domaine de la voirie, une requête signée par les contribuables du rang 1, est prise en considération et soumise aux autorités à Québec; les 100 signataires veulent que l'amélioration du chemin qu'ils utilisent soit complétée, et au plus tôt possible, par de l'asphalte.

• Un seul feu

SAINTE-HELENE-DE-CHESTER (GAB) — Un seul feu n'ayant causé que de légers dommages a été couvert par les pompiers durant les huit premiers mois de 1979. C'est ce qu'indique le rapport que vient de soumettre M. Jean-Louis Guillemette, directeur de la brigade des pompiers. La prudence de la population sur ce point donne ce résultat, dit-il.

• Appel à la prudence

PRINCEVILLE (GAB) — Le directeur du service de la police de Princeville, M. Jacques Rivard, a profité de la communication de son rapport, pour avertir les conducteurs de véhicules à respecter les règlements de la circulation. Les excès de vitesse sont un point sur lequel les policiers exercent une étroite surveillance, précise-t-il. Deux personnes blessées légèrement et des dommages matériels estimés à \$6.500, sont le résultat des six accidents ayant été couverts par la police durant le mois d'août. Au domaine judiciaire, 9 dossiers ont été ouverts; les cas en cause sont: un vol d'automobile, trois vols avec effraction, une tentative de vol, vandalisme et fraude.

• Règlement de construction

NOBERTVILLE (GAB) — La municipalité de Chester-Nord a maintenant son règlement de construction. Ce règlement vient d'être adopté par les édiles, et des copies sont affichées à la porte de l'église de Saint-Norbert d'Arthabaska, ainsi que près de la résidence de M. Jean-Paul Bernard. Ceux qui ont des projets de construction, de réparations ou de modifications de bâtisses sont tenus d'obtenir un permis du conseil municipal avant de passer aux réalisations.

• On veut économiser l'énergie

PLESSISVILLE (GAB) — La consommation de l'énergie donne lieu à une étude, en ce qui concerne l'aréna municipale de Plessisville. Cette tâche est confiée à la firme d'ingénieurs-conseils Leclerc, Nadeau, Lambert, Lallier et associés, spécialistes dans le domaine. Un montant de \$2.500 est le maximum affecté pour cette étude qui doit se conclure par des recommandations pouvant permettre des économies appréciables.

• Nouveau camion à incendie

PLESSISVILLE (GAB) — Un nouveau camion-réservoir est maintenant à la disposition de la brigade des pompiers de Plessisville; cette unité s'ajoute aux véhicules déjà utilisés par les sapeurs dans leur lutte contre le feu. Sur ce plan, le mois d'août a été plutôt clame, souligne M. Robert Godbout, directeur de la brigade des pompiers. Les principales sorties ont été faites pour des véhicules qui brûlaient, et pour le nettoyage de l'essence provenant de ces véhicules et qui coulait sur la chaussée.

• Huit blessés, en août

PLESSISVILLE (GAB) — Huit personnes blessées plus ou moins gravement et des dommages matériels, estimés à \$53.185, sont le résultat des 33 accidents de la circulation sur lesquels le service de la police a ouvert des enquêtes durant le mois d'août. Ces accidents ont impliqué 60 véhicules, précise le directeur, M. Edouard Lebrun, dans son rapport. Au cours de la même période, les policiers ont répondu à 614 appels pour plaintes ou de l'information, et donné 22 services d'ordre, dont 7 pour des sépultures. Les "protections de nuit" au poste sont au nombre de 4 pour le mois concerné.

• Ligue des citoyens

SOREL (LB) — M. Georges Letendre a été élu président de la Ligue des citoyens de Sorel, en remplacement de M. Michel Pelletier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de membres. Les autres membres de l'exécutif de la ligue sont M. Emile Kane, vice-président; Paul-Emile Godin, trésorier; Paul Harvey, secrétaire; Pierre Lemoine, 1er directeur; Mme Jessie Gauthier, 2e directrice; Me Luc Poupart, conseiller juridique, et Mme Fernande Harvey, publicitaire. L'assemblée a adopté une résolution mentionnant que la Ligue des citoyens de Sorel réitérait son appui à M. Robert Fournier, candidat à la mairie et à son équipe.